



Indicateurs de suivi des ODD

Suivi des recommandations formulées par le GT Cnis

Frédéric VEY

Chef du bureau de l'appui et de la coordination statistique (SDES - CGDD - MTE)

Commission environnement et développement durable du CNIS
Mardi 20 octobre 2020

 **OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le suivi de l'Agenda 2030 & de ses 17 objectifs de développement durable

Un suivi et un examen basés sur 232 indicateurs

Adopté en septembre 2015 par les 193 Etats membres de l'ONU



169 Cibles internationales

pour détailler les objectifs de développement durable

232 Indicateurs mondiaux

pour le suivi des ODD au niveau international – Comparaison internationale



Le suivi de l'Agenda 2030 & des Objectifs de développement durable ... déclinés à toutes les échelles

Recommandation de l'ONU pour tous les pays
[Résolution du 10 mars 2017 de la Commission
Statistique de l'ONU]



« [...] le cadre mondial d'indicateurs est destiné au suivi et à l'examen de l'Agenda 2030 pour le développement durable et que les indicateurs mondiaux ne s'appliquent pas nécessairement à tous les contextes nationaux ; des indicateurs alternatifs ou complémentaires pour les niveaux de suivi régional, national et infranational seront développés en fonction des priorités, des réalités, des capacités et des circonstances nationales ; [...]

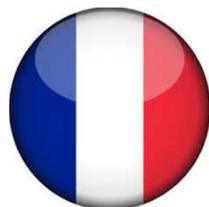


Le suivi de l'Agenda 2030 & des Objectifs de développement durable ... déclinés à toutes les échelles

Le suivi des ODD en France : un double objectif



Participer au rapportage international sur la base des indicateurs mondiaux (agences onusiennes)



Suivre la mise en œuvre des ODD en France sur la base d'un ensemble d'indicateurs sélectionnés et adaptés



Vers une sélection nationale des indicateurs ODD

Le groupe de travail « Indicateurs ODD » du CNIS

Un objectif : Élaborer le jeu d'indicateurs national de suivi des ODD

Un travail en 3 temps :



Définition de la méthode de sélection



Sélection des indicateurs



Validation du jeu d'indicateurs

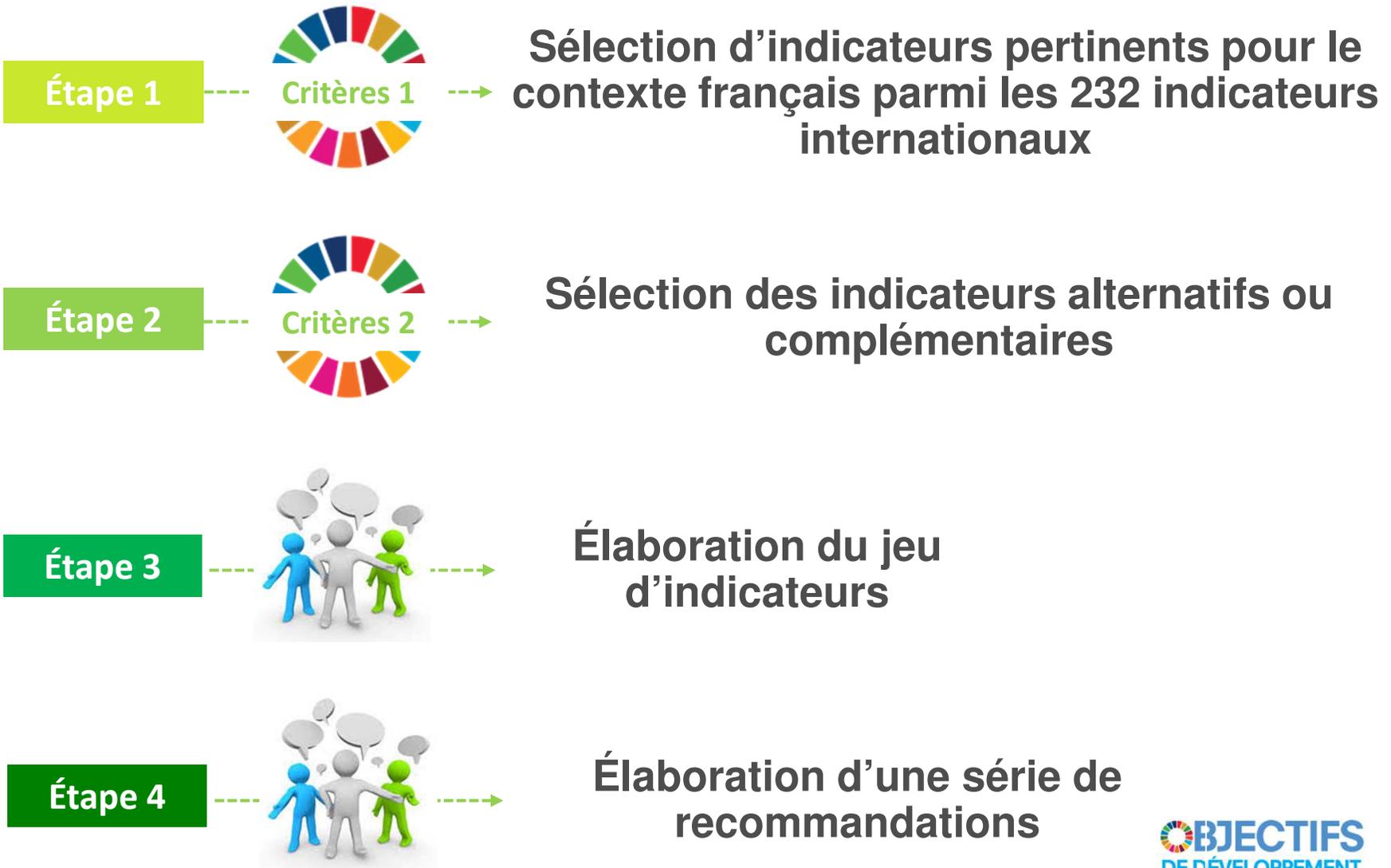


Concertation avec les parties prenantes



Vers une sélection nationale des indicateurs ODD

Une sélection basée sur des principes et des critères





Vers une sélection nationale des indicateurs ODD

Les grandes étapes de la démarche

- juin 2017 : lancement du groupe de travail
- Rédaction du mandat du groupe de travail
- Définition des critères de sélection des indicateurs

- novembre 2017 : 1^{ère} réunion plénière
- Validation de la méthode de travail
- Répartition en sous groupes de travail

- De janvier à mars 2018 : organisation des sous-groupes (environnement / social / économie)
 - Sélection des indicateurs ONUsiens à intégrer au jeu français
 - Sélection d'indicateurs complémentaires

- mai 2018 : 2nd réunion plénière
- Validation du jeu d'indicateurs retenus

Juin 2018 : Tableau de bord contenant 98 indicateurs + 11 recommandations générales + des recommandations par ODD





Vers une sélection nationale des indicateurs ODD

Le Rapport du Groupe de travail



La déclinaison française des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable

Rapport du groupe de travail du Cnis

Président : Jean-René Brunetière

Présidents des sous-groupes :

Bérengère Mesqui - Valéry Morard - Delphine Moreau

Rapporteurs : Sylvie Eghbal-Téhérani - Frédéric Vey

Validé par le bureau du Cnis le 27 Juin 2018

11 recommandations générales

RG.01 : Veiller à maintenir l'effort de rapportage pour les 232 indicateurs de l'ONU

Le travail de rapportage est coordonné par l'INSEE ; il consiste non seulement à la remontée des données mais également à la validation des métadonnées

RG.02 : Prendre en compte les indicateurs du tableau de bord national dans les processus de décision de la feuille de route nationale Agenda 2030

Le tableau de bord national élaboré par le GT Cnis constitue le jeu d'indicateurs de suivi de la feuille de route nationale ODD

RG.03 : Réviser le jeu d'indicateurs nationaux lors de la publication de la feuille de route

La priorité a été donnée au renseignement et à la valorisation du tableau du bord actuel (RG.04 et RG.07), ainsi qu'à la data-visualisation des indicateurs actuels (RG. 08).

RG.04 : Actualiser annuellement le tableau de bord

Le tableau de bord national est publié sur le site Insee.fr et actualisé annuellement.

RG.05 : Réviser régulièrement le jeu d'indicateurs

Le développement d'indicateurs jugés « clés » par le GT Cnis est suivi conjointement par l'Insee et le SDES. Aucun des nouveaux indicateurs identifiés GT n'est pour l'instant achevé en capacité d'être produit.



11 recommandations générales

RG.06 : Désagréger tous les indicateurs pour lesquels cela est pertinent

Le tableau de bord national comprend les données issues des désagrégrations sectorielles. Les désagrégrations territoriales disponibles sont mentionnées dans les fiches de métadonnées.

RG.07 : Mettre à disposition les valeurs des indicateurs sur un site grand public

Le tableau de bord est disponible sur le site Insee.fr avec l'ensemble des fiches de métadonnées

RG.08 : Définir un « format » de présentation des indicateurs ODD et de leurs évolutions, pour « faire parler » les données

La valorisation des indicateurs sous la forme de data-visualisation est en cours.

RG.09 : Fonder l'analyse des évolutions sur des bases statistiques transparentes

La méthode pour exploiter les données sera décrite et diffusée.

RG.10 : Proposer aux partenaires régionaux qui le souhaitent de réitérer le même travail que celui réalisé au sein du groupe de travail, à l'échelle régionale

L'échelle régionale (via les DREAL) se saisit progressivement des objectifs de développement durable en sélectionnant un jeu d'indicateurs adapté à leur contexte local (ex de la DREAL Nouvelle Aquitaine)

RG.11 : Fournir une information claire sur les exclusions de champ

Cette information est fournie dans les fiches de métadonnées.



La publication du tableau de bord national sur Insee.fr



Des données téléchargeables par ODD

Institut national de la statistique et des études économiques
Insee Mesurer pour comprendre

Menu • Contenu • Espace presse • Aide • English
 Rechercher sur le site

STATISTIQUES ET ÉTUDES DÉFINITIONS, MÉTHODES ET QUALITÉ SERVICES

L'INSEE ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Accueil > Statistiques et études > Indicateurs pour le suivi national des objectifs de développement durable

Indicateurs pour le suivi national des objectifs de développement durable

17 objectifs de développement durable

CHIFFRES DÉTAILLÉS
 Paru le : 19/12/2019
 > Imprimer

L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) a adopté 17 objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles pour la période 2015-2030. Ces objectifs et cibles constituent pour les États une feuille de route commune de la transition vers un développement durable.

Trois buts essentiels sont poursuivis : lutter contre les inégalités, l'exclusion et les injustices ; faire face au défi climatique ; mettre fin à l'extrême pauvreté.

À l'issue d'une concertation menée sous l'égide du Conseil national de l'information statistique (Cnis) a été proposé mi-2018 un tableau de bord de 98 indicateurs qui constitue le cadre national pour le suivi des progrès de la France dans l'atteinte des 17 ODD. C'est ce tableau de bord qui est publié ici.

En parallèle, la France poursuivra sa participation au rapportage international des 232 indicateurs mondiaux auprès des agences onusiennes.

PRÉSENTATION DOCUMENTATION

Sommaire

- Liste des indicateurs nationaux
- Objectif n° 1 - Éradication de la pauvreté
- Objectif n° 2 - Sécurité alimentaire et agriculture durable
- Objectif n° 3 - Santé et bien-être

Représentation graphique d'un indicateur clé par ODD

Objectif n° 1 - Éradication de la pauvreté

Indicateurs pour le suivi national des objectifs de développement durable

CHIFFRES DÉTAILLÉS
 Paru le : 19/12/2019

TÉLÉCHARGEMENT DOCUMENTATION

GRAPHIQUE TABLEAU

Taux de pauvreté monétaire

(seuil à 60 % et 50 % du niveau de vie médian)

Année	Taux de pauvreté à 60%	Taux de pauvreté à 60% (hommes)	Taux de pauvreté à 60% (femmes)	Taux de pauvreté à 50%	Taux de pauvreté à 50% (femmes)	Taux de pauvreté à 50% (hommes)
2012	14.2	13.8	14.5	8.2	8.5	7.8
2013	14.0	13.5	14.2	7.8	8.0	7.5
2014	14.1	13.6	14.4	7.9	8.1	7.6
2015	14.2	13.7	14.5	8.0	8.2	7.7
2016	14.1	13.6	14.4	8.0	8.1	7.6
2017	14.2	13.7	14.5	8.0	8.1	7.6
2018	14.5	14.0	14.8	8.1	8.3	7.7

Note : donnée 2018 estimée par microsimulation.
 Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
 Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux.

La publication du tableau de bord national

Des métadonnées téléchargeables pour chaque ODD



Objectif n° 1 - Éradication de la pauvreté

Indicateurs pour le suivi national des objectifs de développement durable

CHIFFRES DÉTAILLÉS

Paru le : 19/12/2019

TÉLÉCHARGEMENT

DOCUMENTATION

Pour comprendre

Métadonnées

- [Taux de pauvreté monétaire](#)
- Taux de pauvreté en conditions de vie
- Intensité de la pauvreté monétaire
- Taux d'effort net en logement
- Nombre de situations de surendettement soumises aux commissions

Objectif 1 : Éradication de la pauvreté

Cible de l'ONU : 1.2 - D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays

Indicateur 1.i1 : Taux de pauvreté monétaire (seuil à 60 % et à 50 % du niveau de vie médian)

Concepts et définitions

Définition de l'indicateur :

Proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros).

Concepts :

L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue.

Dans l'approche en termes relatifs, le **seuil de pauvreté** est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie.

Le **niveau de vie** correspond au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation.

Le **revenu disponible** comprend les revenus déclarés à l'administration fiscale, les revenus financiers non déclarés et imputés (produits d'assurance-vie, livrets exonérés, PEA, PEP, CEL, PEL), les prestations sociales perçues, nets des principaux impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG et CRDS). Il est proche du concept de revenu disponible au sens de la comptabilité nationale, mais son champ est un peu moins étendu (en particulier, il ne contient pas de loyer imputé pour les ménages propriétaires occupants).



UN EXEMPLE DE DATA-VISUALISATION



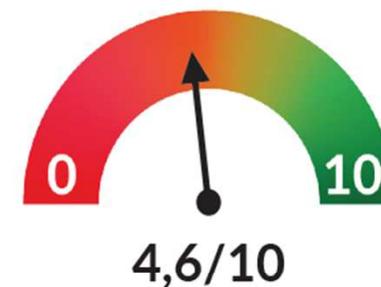
L'objectif 15 vise à mettre en place une gestion durable des écosystèmes terrestres (forêts et montagnes) en préservant la biodiversité et les sols et limitant les impacts de long terme des catastrophes naturelles. Il appelle à ce que la protection des écosystèmes et de la biodiversité soit intégrée dans les planifications nationales et stratégies de réduction de la pauvreté. L'ODD15 souligne l'importance de protéger les espèces menacées via une coopération internationale renforcée pour lutter contre le braconnage et le trafic et mettre en place des mesures de contrôle, voire d'éradication, d'espèces exotiques envahissantes néfastes pour les écosystèmes.



Tendances...

	Aires terrestres protégées	+ 1,1 % / an sur 2011 - 2018	↑
	Taux de boisement	+ 1 % / an sur 2007 - 2015	↗
	Habitats naturels en état de conservation favorable	Valeur annuelle moyenne : 21 % sur 2013 - 2018	→
	Écosystèmes peu anthropisés (Métropole)	Valeur annuelle moyenne : 53,4 % sur 2000 - 2018	→
	Population d'oiseaux communs spécialistes (indice base 100 en 1989)	- 2 % sur 2008 - 2018	↓

Progrès accomplis pour atteindre les cibles de l'ODD 15



Valeurs des indicateurs pour la dernière année connue





Les recommandations par ODD

Les travaux du GT ont montré que certaines cibles importantes pour la France étaient à ce jour dépourvues ou mal pourvues d'indicateurs.

→ Une cinquantaine de recommandations de nature diverse :

- suivi de travaux en cours ;
- mise en place ou perfectionnement de certaines méthodes de calcul ;
- augmentation de la fréquence de certaines productions ;
- conduite de travaux de recherche pour illustrer certains phénomènes allant dans le sens du développement durable ;
- etc.

Un certain nombre de ces recommandations suppose des moyens pour leur mise en œuvre. Le GT ne s'était pas déclaré légitime pour arbitrer sur les priorités des affectations de moyens, mais il lui appartenait de signaler l'importance de ces sujets.



Exemple de recommandations sectorielles

Développer de nouveaux indicateurs :

R6.1- Suivre la « proportion de la population précaire (SDF, migrants en situation illégale, habitat informel, etc.) ayant accès au service public d'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement ». Cet indicateur significatif au plan de la grande pauvreté et de la santé, n'est pas disponible actuellement. Le groupe recommande que sa production soit mise à l'étude par la statistique publique.

Participer à des travaux en cours :

R14.2 - La pêche, son influence sur le milieu marin et sa régulation, relèvent de la politique commune de la pêche et donc du rapportage européen auprès de la FAO. La réduction des subventions néfastes à l'environnement ne fait pas encore l'objet d'indicateurs pertinents (Indicateur onusien 14.6.1 en Tier 3 « %de réduction des subventions nuisibles au secteur halieutique »). L'ONU travaille à établir les métadonnées pour un indicateur. Le groupe de travail recommande de soutenir ces travaux.

